

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

PARAISSENT CHAQUE SEMAINE
le MARDI et le VENDREDI.
Abonnement pour l'année,
francs de poste non compris... £1 0 0

Mélanges Religieux

Les Lettres, Réclamations, Corres-
pondances, etc., doivent être adressées
au Rédacteur-en-Chef, franc de
port.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES

VOL. 14.

MONTREAL, MARDI 23 SEPTEMBRE 1851.

No. 103.

LETTRE

ou

Right Hon. W. E. Gladstone,

MEMBRE DU PARLEMENT BRITANNIQUE.

(Suite.)

SALVATORE FAUCITANO.

« Je dirai peu de chose, ajoutez-vous, de
Faucitano, qui fut traduit avec Pœrio dans
la même fourrière de quarante-deux incen-
dés. Son affaire est particulièrement, en ce qui
nous concerne ici, un fondement à l'accusa-
tion. On l'a accusé de vouloir tuer, par le
moyen d'une explosion terrible, plusieurs mi-
nistres et autres personnes. Cette accusation
se fonda sur ce qu'on avait trouvé dans une
de ses poches, le jour d'une fête publique, une
bouteille qui était sans même mettre en
danger la vie de celui qui la portait ni lui oc-
casionaliser la moindre blessure. »

Je complète votre récit :

Le 16 septembre 1849, le Saint-Père, cé-
dant aux pressantes instances de Sa Majesté,
devait visiter Naples. La réception solen-
nelle avait lieu sur la Place Royale. Les con-
grégations religieuses, les écoles des enfants,
les différents corps de la charge et tous les bons
citoyens se préparaient à célébrer de leur
mieux un si beau jour. La veille, les nom-
més Salvatore Faucitano, Pozenzo V. Lucci et
Luigi Florio s'étaient réunis chez un nommé
Francesco Catalano pour s'entendre sur les
moyens de profiter de la fête du lendemain,
afin d'accomplir leurs sinistres projets. Fau-
citano proposa de lancer une bombe au mi-
lieu de la foule; il se chargea lui-même de la
confectionner et d'y mettre le feu. V. Lucci
se chargea de coller aux coins des rues
des affiches qui appelaient le peuple aux ar-
mes. Dans ces affiches on lisait :

« La tyrannie chancelle et touche à sa fin.
Le char de l'anarchie gouvernementale est
près de l'abîme; le triomphe des méchants
ne saurait durer plus longtemps. Ils tom-
beront sortis dans le sang. La puissance du
libéralisme n'est pas abattue, comme on croit,
et ceux qui espèrent étouffer l'opinion, les
idées, le progrès, se trompent étrangement. »

« Peuple! la voix de la réaction t'invite à
aller voir la bénédiction du Vicaire de
Jésus-Christ; mais le Pontife n'est qu'un
instrument du Bourbon, qui s'en sert à son
gré pour abonder ses crimes et légaliser ses
traisures, ses parjures... »

Déjà le Souverain-Pontife était arrivé avec
sa suite. Le balcon du palais royal était or-
né de tapisseries dorées et d'un dais mag-
nifique. Une foule innombrable se pressait sur
la place. Les fenêtres des maisons environ-
nantes étaient encombrées de spectateurs.
Pendant ce temps, Faucitano se glissait adro-
itement jusqu'au palais du Roi et se plaça sous
le balcon, où devait paraître le Saint-Père.
Dix heures et demie venaient de sonner; le
Pontife allait se montrer, lorsqu'on entendit
tout à coup une forte détonation, pareille à
celle d'une pièce d'artillerie.

Un désordre indicible s'éleva dans la foule
entassée. Un sergent de chasseurs s'avant-
vers le lieu d'où l'explosion était partie et
aperçut, au milieu de la fumée, un homme
sans chapeau, aux habits à moitié brisés, que
tout le monde désignait comme l'auteur de
l'abominable invention; c'était Faucitano!

Interrogé, l'accusé nomma ses complices. Il
avoua que l'intention des conjurés était de pro-
fiter du désordre causé par l'explosion de la
bombe pour s'emparer du château Saint-Eras-

mo; il ajouta que Michel Pironti avait la liste
des conjurés; que l'un d'eux avait dit la veille:
« On nous annonce une bénédiction: nous aurons
la République! »

Il résulte des dépositions des autres accusés
que la bombe avait été primitivement destinée
à être jetée dans la voiture du directeur de la
police générale du royaume. C'est le nommé
Giordano qui conseilla cet assassinat, et pour
y décider ses amis il disait: *Est-ce qu'on n'a
pas assassiné Rossi à Rome et Latour à Vienne?*
Faucitano fut condamné à la peine de mort.
La clémence royale le commua en prison. Fau-
citano donc avoue le crime dont M. Glad-
stone l'accuse!

LUIGI SETTEMBRINI.

Je vous laisse la parole :

« Je passe sur d'autres causes tristes et re-
marquables, telles que celle de Settembrini,
qui, quoique placé dans une sphère plus
étroite que Pœrio, est d'un caractère tout
aussi pur et tout aussi beau. Il fut con-
damné en février à la peine de mort; mais
la sentence ne fut pas exécutée... »

La pureté d'âme de Settembrini se révèle
surtout dans la proclamation suivante, remise
par lui à Jervolino, à qui il avait demandé
autrement de combien d'hommes armés il
pourrait disposer. Cette pièce fut trop bien
connue de Settembrini pour ne pas la publier:
« Me me dispense de raconter plus longuement
son histoire. Je traduis :

« Peuple napolitain! (1)

« Qu'attendons-nous encore? quel autre ou-
trage devons nous souffrir de notre infâme
gouvernement (*scellerato*)! Il n'y a plus de
Constitution, il n'y a plus de Chambre, plus
de garde nationale. On a changé le pavillon;
la police est plus infâme et plus féroce que
jamais; les personnes les plus honnêtes et
les plus tranquilles sont insultées et im-
précées; les lois sont foulées aux pieds; les
bons magistrats sont destitués et rempla-
cés par des bourreaux. Ferdinand, croyant
se jouer de Dieu comme il se joue des hom-
mes, va se confesser, communiier, et il donne
ensuite des ordres pour bombarder, détrui-
re et ravager. »

« Non content de nous opprimer, il a con-
duit ses soldats dans l'État romain; mais
Dieu l'a puni; ses soldats sont morts ou ont
été faits prisonniers; il a pris honteusement la
fuite. Rome a vaincu; Bologne a exterminé
les Autrichiens; les Hongrois ont détruit l'em-
pire d'Autriche et sont sur le point de venir
en Italie. Nous seuls, parmi tous les Italiens,
nous méritons les noms de lâches et de pol-
trons, nous seuls nous sommes point Italiens! »

« Le temps de courir aux armes, d'habi-
tants des Abruzzes, est enfin arrivé; unis-
sez-vous au brave Garibaldi, qui vous ap-
pelle! Aux armes, habitants de la Pouille, de la
Principauté, de la Basilicate! Aux armes,
peuple napolitain! peuple de Mazaniello!
Prenez des fusils, des poignards, des pierres,
des bâtons! Celui qui a da courir trouve tou-
jours des armes. QUE CHAQUE HABITANT TUE
ses oppresseurs! BRULEZ les maisons des en-
nemis du peuple; respectez les bons citoyens
et leurs propriétés. Ne faites point de quar-
tier aux méchants; ils n'en useraient point
autrement à votre égard. Respectez, accuei-
lez les soldats qui sont trompés et qui sont nos
frères.—Nos ennemis, ce sont FERDINAND et
les grands scélérats qui l'entourent. Aux
armes! l'heure est arrivée! Dans peu de
jours nous serons libres; mais que chacun se
prépare comme si c'était pour demain. Qu'à

(1) Ce document porte la date du mois de juin 1849.

chaque cri, à chaque coup, chacun s'éveille et
agisse, ce sera le signal. A chaque cri, que
cent mille voix répondent! Tout est ordonné
et concerté; on veille, on est disposé, on est
prêt à tout! Nous serons tous en armes, par-
ce que nous sommes tous fatigués, et Dieu lui-
même ne peut plus supporter sa si grande
iniquité! La liberté et Ferdinand II sont in-
compatibles. Nous voulons la liberté, et nous
devons l'acquiescer même PAR LE SANG DE NOS
ENFANTS; s'ils étaient des lâches. Dès qu'ils
seront reconnus, les scélérats doivent être
tués de suite et sans pitié! »

Settembrini est un des accusés contre les-
quels se dressaient les charges les plus graves.
Il a été condamné à mort; mais, comme Fau-
citano, il doit la vie au BARBARET SCÉLÉRAT
FERDINAND!

Parmi les condamnés dont vous avez à
œur la réhabilitation, je trouve encore :

PHILIPPO AGRESTI,

dont vous mentionnez le nom parmi les plus
purs, mais sans me fournir aucun renseigne-
ment sur ses antécédents, ses opinions ou son
caractère. Voyons s'il me sera possible de sup-
pléer à votre silence.

Agresti, après avoir parcouru comme exilé
une grande partie de l'Europe, fit commissaire
à Malte avec plusieurs meneurs révolution-
naires, et il entra plus tard dans son pays,
ayant en poche un catéchisme manuscrit à
l'usage des francs-maçons. Il s'occupa acti-
vement à corrompre les soldats; il se dispo-
sait à passer dans les États de l'Église quand
il fut arrêté, le 17 mars 1849. Interrogé par
les magistrats, il nia ses relations avec les ré-
volutionnaires, et soutint n'avoir fait aucune
tentative de corruption auprès des soldats;
mais les experts reconnurent un grand nom-
bre de billets saisis comme étant de sa main.

Agresti fit des démarches répétées auprès
du sergent Com Leo pour l'engager à se jeter
avec sa compagnie dans les États-Romains, où
il lui promettait le meilleur accueil de la part
de Salicetti et de Sterbini. Il lui remit un
billet pour ce dernier, billet que Com Leo a
présenté à la justice, et qui est conçu en ces
termes :

« Le porteur de ces lignes, est la personne dont
je t'ai parlé. »

D'autres militaires furent attirés dans la
maison d'Agresti, qui était devenue un des
foyers de la révolution; on les exhortait à dé-
sobéir à leurs chefs.

Il résulte des aveux des inculpés qu'Agresti
était le président du Comité central napolitain,
destiné à diriger le mouvement des comités
provinciaux. Il distribuait des diplômes
dont voici le texte :

« Grande société de l'Unité italienne. »

« Le président du cercle n.°... confère le
titre d'unitaire au citoyen italien... qu'il soit
reconnu et respecté, car il a bien mérité de la
patrie et de la liberté. » (Suivent la date, les
signatures, etc.)

Agresti, condamné à mort, comme le plus
coupable de ses co-accusés, doit aussi la vie à
la férocity du Bourbon.

Si je ne craignais d'être taxé d'indiscrétion,
je vous demanderais, honorable Monsieur, quel
est de ces hommes si purs, si loyaux, si éclai-
rés, si convaincus, si constitutionnels, le plus
digne, à votre avis, d'être placé à la tête du
gouvernement d'Angleterre?

MICHEL PIRONTI,

Le compagnon de chaîne Pœrio, con-
damné comme lui à vingt-quatre ans de fers, a
l'honneur de se trouver en compagnie des
hommes les plus purs dont nous entretenons vo-

tre lettre. Bien que l'arrêt qui l'a frappé ne
lui ait pas fait perdre, à vos yeux, le caractère
de « gentleman », les pièces de son procès ne
laissent aucun doute sur sa participation au
complot de la secte criminelle.

Vous semblez ignorer que Michel Pironti a
été condamné pour avoir entretenu des corres-
pondances avec les révolutionnaires exaltés de
la Principauté Citérieure. Il était juge de
la grande Cour criminelle de la terre de La-
bour quand, compromis dans les événements du
15 mai, sa destitution dut être prononcée.

Pironti désirait l'établissement de la répu-
blique italienne et travaillait activement à la
réalisation de ses vœux. Sa conduite était
d'autant plus honorable qu'il était investi de
fonctions plus élevées. Que penseriez-vous,
Monsieur, d'un juge d'Angleterre qui se ser-
rait de sa position pour arriver à renverser le
Gouvernement, à détruire la reine Victoria et
à établir une république sur les ruines de votre
Constitution? C'est précisément ce qu'a fait
Pironti, sans avoir perdu cependant aucun de
ses titres à votre estime et à votre considéra-
tion?

Qui, en effet, ils sont dignes de vos sympa-
thies et de celles de l'Angleterre, ces génies
révolutionnaires de l'Italie! Comment ne pas
estimer, protéger et défendre des hommes qui
servent si bien la politique de votre gouverne-
ment? L'indifférence serait de l'ingratitude.
Le parti conservateur n'était borné jusqu'à ce
jour, en ce qui touche la politique de lord Pal-
merston, à imiter Pilote se lavant les mains.
Aujourd'hui il vient, par votre organe, revendi-
quer sa part de responsabilité dans son au-
dace. Lord Palmerston suit hardiment les
traditions nationales. Le parti conservateur
ne pouvait le laisser plus longtemps isolé.

Les détails que m'ont fournis les antécédents
des gentlemen conspirateurs que vous honorez
de votre estime ne laissent plus aucun doute
sur leur caractère. Tous sont des vétérans de
la révolution. On pourra appliquer à chacun
d'eux ce que le journal l'Enfer (n.° du 7 avril
1849) disait de

ANTOINE LEIPNECKER,

mort durant le procès :

« Elevé dans notre premier collège militai-
re, il montra, dès ses premières années, un
amour ardent pour la liberté. Il haïssait le
despotisme comme le dernier degré de l'infamie.
Il prit part à l'expédition contre la Savoie.
Son ardeur fut blâmée comme téméraire
et lui occasionna des contrariétés et des
déboires. »

« Forcé d'émigrer, il se rendit en France,
où il fut persécuté d'une manière obstinée par
le tyran Louis-Philippe. Il se retira ensuite
en Belgique, où il tenta l'établissement d'une
république. La mauvaise issue de cette entre-
prise le força à aller en Angleterre. »

« Dans son exil, il jouit de l'estime des exilés
les plus illustres. La révolution n'a pas tenté
d'entreprendre périlleuse et difficile à laquelle
notre Antoine n'ait participé. Les derniers
événements qui se sont passés dans la vallée
de Salerne disent ce qu'il a fait, et combien
il aurait tort de le regarder comme un ven-
dreur et un téméraire. »

Telle est, en quelques mots, l'histoire de
tous les unitaires napolitains.

Avant de m'occuper de vos allégations sur
l'administration générale de la justice, je
m'arrête, en passant, aux actes de

LA POLICE NAPOLITAINE.

Les jalons posés dans les pages qui précé-
dent vont me servir de guide. Ne perdons pas
de vue, Monsieur, que nous sommes en 1848,
que l'orage révolutionnaire gronde sur l'Euro-

pe. Nous avons devant nous des démagogues
exaltés par les terribles événements qui s'ac-
complissent autour d'eux. Leur audace grandit
du succès de leurs frères. Dans l'illusion où
ils se trouvent que l'heure du triomphe va son-
ner, rien ne les arrête; ils en appellent sans
hésitation à l'incendie et au poignard.

Je vous reproche tout d'abord, Monsieur, de
n'avoir tenu aucun compte de cette situation
exceptionnelle. Vous parlez des actes de la
police, de la sévérité des magistrats, comme
si les conditions politiques et sociales dans les-
quelles se trouve le royaume de Naples n'a-
vaient été troublées par aucune secousse vio-
lente.

Plus équitable que vous, Monsieur, cette
situation anormale, les menées anarchiques de
la société secrète de l'Unità, le caractère des
chefs du parti révolutionnaire, présent dans
son jugement. La marche que j'ai suivie dans
la rédaction de vos Lettres, les développements
dans lesquels je suis entré vont faciliter la
tâche que se proposent les griefs que vous
articulez contre la police et la justice du royau-
me de Naples. Je vous écoute :

« Au mépris de la loi, le gouvernement,
dont le prélat de police est un membre im-
portant, surveille et épie les habitants à l'aide des
agents de ce département; il fait des visites
domestiques, très communément, la nuit, sac-
cage les maisons, saisit les papiers et les effets,
brise les planchers à plaisir, sous prétexte de
chercher des armes, et emprisonne les gens
par centaines, par milliers, sans un mandat d'amener, et quelquefois même
sans un ordre écrit quel qu'il soit, sur un mot
d'un agent de police, et constamment sans
spécifier la nature du délit ou du crime. »

Dans ces lignes, Monsieur, vous faites le
procès de tous les préfets de police d'appa-
rtenant à l'Europe. M. Carlier y verra des allu-
sions aux actes dont il se rend chaque jour
coupable, et qui lui ont acquis des titres à la
confiance et à la reconnaissance de tous les
habitants de Paris. Vous vous étendez auprès
l'insurrection du 15 mai la police napolitaine
ait surveillé les gens suspects, qu'elle ait fait
des visites domiciliaires, qu'elle ait saisi des
papiers? Sa vigilance, ses visites et ses saisies
déplaisent, il est vrai, à Naples, comme à
Vienne ou Paris. Aux conspirateurs dont elle
dérange les calculs et déjoue les menées;
mais quel est le citoyen honnête et laborieux
qui fait entendre des plaintes? Informez-vous
auprès de M. Carlier de ce qui s'est passé à
Paris après les journées de juin, et vous saurez
ensuite si la police napolitaine est si blâmable.
Le flagrant délit, même en Angleterre,
permet d'arrêter sans mandat spécial. Quant
au nombre des arrestations, pourquoi les exa-
gérer à plaisir? C'est tout au plus si la police
de Naples, après l'affaire du 15 mai, a arrêté
de six à sept cents personnes qui ont été relâ-
chées par centaines, après ses premières inves-
tigations. A Paris, sous le régime de M. Car-
lier, les arrestations ne se sont pas élevées à moins
de 15,000. Il vous serait facile de vous infor-
mer auprès du préfet de police de ce temps,
aujourd'hui socialiste, si toutes ces arrestations
ont été faites régulièrement.

Vous jugez les actes de l'autorité, Monsieur,
sans vous préoccuper des événements ni des
circonstances, absolument comme si les faits
que vous racontez s'étaient passés au milieu
du calme plat dont jouit votre pays.

En dehors des cas exceptionnels qui légitiment
les mesures exceptionnelles, je suis heu-
reux de pouvoir vous apprendre que la police
napolitaine se conforme, d'une manière très
scrupuleuse, aux lois et aux règlements. Les

REVISION.

BIOGRAPHIES ARTISTIQUES.

Raphaël d'Urbain est généralement regardé
comme le plus grand Peintre qui ait jamais
paru dans l'Univers. (1)

Il avait la plus belle figure du monde et ses
mœurs étaient extrêmement douces. Sa poli-
tesse et sa modestie donnaient un nouveau
lustre à ses talents. Pour nous servir des pro-
pres termes du Vasari, Raphaël passa toutes
les années de sa vie, non pas en simple particu-
lier, mais en Prince communiquant libéra-
lement sa science, et prodiguant son argent à
tous ceux qui s'attachaient à la Peinture, et
qui étaient dans l'infirmité.

On lui demanda un jour comment il avait
pu acquiescer le haut point de perfection où il
était parvenu? *En ne négligeant rien*, répon-
dit-il. Leçon utile pour tous ceux qui cou-
rent la carrière des arts.

Curieux de connaître par lui-même tout ce
que les Arts offraient de plus remarquable, et
ne pouvant se transporter sur les lieux, Ra-
phaël entretenait des Dessinateurs par toute
l'Italie, et jusques dans la Grèce.

Plusieurs habiles Peintres, et particulièrement
Raphaël, sont accusés d'avoir brisé et jeté
dans le Tibre un grand nombre de bas-

reliefs antiques, afin de cacher éternellement
leurs plagiat, après les avoir très-exactement
copiés. Raphaël, à ce qu'on prétend, allait le
nuit dans les rues de Rome, les mutiler avec
une masse de bois. Un Italien disait à ce
propos, que Raphaël avait été un des plus
grands voleurs de son siècle.

On conserve dans l'Apothécairie de Lo-
rette, de très-beaux vases de faïence, et dans
le Palais Alféri, à Rome, un petit plat aussi de
faïence, richement encastré, qu'on croit avoir
été peints par Raphaël. Pour les vases qu'on
voit à Lorette, on a voulu donner des vases
d'or de la même grandeur.

Raphaël avait été secrètement introduit
dans la chapelle où travaillait Michel-Ange,
malgré toutes les précautions que ce peintre
avait prises pour que ses ouvrages ne fussent
vus de personne avant d'être entièrement
achevés, changea tout à coup de manière, et
conçut l'idée d'exceller dans son art. Il resta
quelques instants immobile à contempler la
fierté du pinceau de Michel-Ange, et sortit
sans avoir la force de proférer une seule pa-
role. Mais il ne dut qu'à son génie un progrès
si rapide; car les peintures de Michel-Ange,
exposées depuis plus de deux cents ans aux
yeux de tous les Peintres de l'Univers, n'ont
pu former un second Raphaël.

Cet artiste était toujours environné de jeun-
es étudiants et d'illustres amateurs de la pei-
nture, qui l'accompagnaient ordinairement,
lorsqu'il allait à la promenade ou lorsqu'il sor-
tait dans les rues de Rome. Michel-Ange
Payant rencontré un jour au milieu de ce bril-

lant cortège, lui dit en passant, pour le rail-
ler:—Vous marchez comme un Prévôt sui-
vi de ses Shires.—Raphaël lui répondit sur le
même ton:—Et vous, vous allez tout seul
comme le bourreau!—

Le premier tableau que cet artiste fit à Ro-
me, fut tellement estimé, que le Pape ordonna
qu'on détruisit les ouvrages commencés
par plusieurs peintres, afin que le génie de
Raphaël eût le champ le plus vaste à parcou-
rir.

Après avoir beaucoup travaillé pour le
prince Augustin Chigi, Raphaël eut une con-
testation très-vive au sujet du paiement.
Michel-Ange, choisi pour arbitre, l'obligea de dé-
sirer l'ouvrage de son rival, estima chaque
pied cent écus. Augustin Chigi se hâta aussitôt
de terminer avec Raphaël, dans la crainte
que Michel-Ange n'estimât à proportion des
lâches les autres parties des figures.

Francesco Francia, peintre de Bologne, éton-
né de tout ce que la renommée publiait à la
louange de Raphaël, éprouva un violent dé-
sir de voir quelques ouvrages d'un artiste aussi
célèbre; mais son grand âge l'empêchant
de faire le voyage de Rome, il prit le parti
d'écrire à Raphaël combien il avait d'estime
pour ses talents d'après tout ce qu'on publiait
d'avantageux. Ces deux artistes se donnèrent
réciiproquement des marques de considéra-
tion, et il se lia entre eux un commerce ré-
glé de lettres. Dans ces circonstances, Ra-
phaël acheva son fameux tableau de Sainte-
Cécile, destiné pour une église de Bologne,
et l'envoya à son ami Francesco, en le priant

de le mettre lui-même en place, et d'y corri-
ger les fautes qu'il y trouverait, (ajoutait-il
modestement). L'artiste de Bologne, trans-
porté de joie d'être enfin sur le point de voir
un ouvrage de Raphaël, s'empressa de consi-
dérer le tableau; mais il n'y a pas plutôt jeté
les yeux, que son cœur se serra; il sent vivement
l'extrême distance de ses talents à ceux
de Raphaël; il tombe dans une profonde mé-
lancolie, et meurt de la douleur qu'il éprouve
d'avoir tant travaillé pour n'être qu'un peintre
médiocre.

Deux tableaux de Raphaël, placés dans une
église de Rome, étaient si estimés, dès le temps
de Jules II, qu'on ne les montrait que les jours
de Fêtes solennelles.

Cet admirable artiste eut une idée subli-
me, lorsque, peignant la création du monde,
il représenta Dieu, remplissant l'immensité
des airs, et tenant d'une main le Soleil, et de
l'autre la lune, qu'il attache au firmament.

Les talents de Raphaël, lui acquirent une
telle considération, que le cardinal Bibbiena,
lui offrit sa nièce en mariage; mais Raphaël
eut devoir renoncer à cette illustre alliance.
Il ne refusa pourtant point ouvertement le parti
avantageux qui lui était proposé; il pria son
Éminence de lui accorder quatre années, afin
de pouvoir, disait-il, se rendre plus digne de
l'honneur qu'elle voulait lui faire. Ce temps
expiré, le cardinal parut toujours dans les mê-
mes dispositions, et Raphaël consentit alors
d'épouser la nièce; mais il recula le jour en
jour l'instant du mariage.

Les passions trop vives de Raphaël le fi-

rent périr à la fleur de son âge. Il eut l'im-
prudence de se livrer à de tels excès, qu'il tomba
dans le dernier épuisement, et n'était plus
animé que par une fièvre ardente. Il n'osa
déclarer la cause de sa maladie, que les Mé-
decins traitèrent de fluxion de poitrine; une
saignée acheva de lui ôter le reste de ses for-
ces, et lui devint mortelle.

Regretté, pleuré de Rome entière, Raphaël
mourut un Vendredi-Saint, le même jour et à
la même heure qu'il était né.

On mit auprès du corps de ce grand artiste,
exposé pendant quelques jours dans la salle
où il travaillait ordinairement, son fameux ta-
bleau de la Transfiguration, qu'il venait d'a-
chever depuis peu; c'était lui prononcer une
oraison funèbre bien éloquente.

Quoique la mémoire de Raphaël ait toujours
été très-célèbre à Rome, ainsi que dans toute
l'Europe, il y avait cependant près de cent-
cinquante ans que ce premier peintre du monde
était mort sans que ce premier Pontife, sans qu'aucun
prince eût songé à lui élever un man-
sion, lorsque Carlo Maratta fit construire à
ses dépens un tombeau pour les cendres de ce
grand homme. Ainsi un peintre, un simple
artiste, vint enseigner aux rois ce qu'ils au-
raient dû faire pour des talents immortels.

Lorsque Rome fut sacagée en 1527, une
troupe de soldats Allemands, logés jusques
dans le Palais des Souverains Pontifes, alluma
du feu dans une des chambres où galeries
peintes par Raphaël; et l'on aime mieux croi-
re que ce fut la fumée qui gâta quelques têtes
des chefs-d'œuvres qu'on y admire, que de

(1) Il aurait pu être sculpteur, puisqu'il a modelé plu-
sieurs figures en terre et en cire. Crozat, Rec. d'Est.
tom. 1.

arrêts ont toujours été opérés, à Naples, en observant les formes légales et en suivant des instructions qui n'ont pas été rédigées pour la circonstance, mais qui remontent au 22 mai 1817, et qui ont été soigneusement confirmées lors de la promulgation du Code pénal.

De tous temps et dans tous les pays, les conspirateurs se sont plaints de la police et de ses procédés. Ils la trouvent gênante, tracassière, importune. Voulez-vous qu'elle soit prévenante et polie? Ouvrez, Monsieur, les feuilles révolutionnaires de la France, de l'Italie, de l'Allemagne; elles sont unanimes à dénoncer les actes de la police. Une particularité est digne de remarque, c'est que vous vous faites non pas seulement leur écho, mais vous descendez à n'être que leur plagiaire. La suite du tableau est digne du commencement :

Des hommes sont arrêtés, non pas parce qu'ils ont commis un crime, ou même qu'on suppose qu'ils en ont commis, mais parce que ce sont des personnes qu'on juge utile d'emprisonner pour s'en débarrasser, et contre lesquelles, par conséquent, il faut fabriquer une accusation.

On commence par les arrêter et les incarcérer; on saisit ensuite leurs livres, leurs papiers, leurs correspondances, et tout ce qui convient aux agents dégradés de la police. Cela fait, on lit les lettres du prisonnier; ensuite, on l'interroge, on le met en secret, sans charges, puisqu'il n'en existe pas, sans témoins, puisqu'il n'en existe pas davantage.

Le prisonnier n'a pas le droit d'appeler un conseil, pas le droit de consulter un avocat. Pour mieux dire, il n'est pas interrogé, mais, comme je le sais (as I know) (1), il est insulté de la manière la plus grossière par les officiers de police, et ne croit pas que ce soit la faute des individus. C'est là le résultat inévitable d'un système qui a pour but essentiel de créer des charges contre le prisonnier.

Ces lignes, Monsieur, confirment une observation que j'ai faite chaque fois que j'ai eu l'honneur d'annoncer la découverte de quelque complot. Toujours, sans exception aucune, la police a l'honneur de l'invention. Sous le règne de Louis-Philippe, les agents de la rue de Jérusalem poussaient même plus loin l'esprit d'entreprise. Fatigués de couvrir et de faire éclorre des complots, ils se donnaient de temps en temps la distraction de tirer sur le Roi. Puis, comme vous le dites si bien, il fallait fabriquer une accusation, et comme il n'existait jamais de charges contre l'accusé, il était essentiel de les créer. A Paris comme à Naples, les innocents victimes de ces distractions de la police finissent toujours par succomber sous la puissance de son génie créateur. Quelle odieuse institution que celle de la police! L'Angleterre devrait bien donner aux Etats de l'Europe un moyen de s'en passer. Si la police de Naples n'est pas coupable d'autres crimes, je vous avoue, Monsieur, que je ne vois pas qu'il soit nécessaire d'instruire plus longtemps son procès. J'arrive à vos accusations contre la justice Napolitaine.

(A continuer.)

(1) Je dois faire observer que la Presse, en traduisant ce passage, a expliqué : as I know (comme je sais) au lieu de dire : comme je le sais par : COMME J'EN AI LA PREUVES. Je signale la variante, afin de montrer avec quelle fidélité certains journaux rouges reproduisent votre lettre!

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 23 SEPTEMBRE, 1851.

Première Page :— Lettre au RIGHT HON. W. E. GLADSTONE, Membre du Parlement Britannique, par JULIUS GORDON. Feuilleton :— BIOGRAPHIES ARTISTIQUES.

A nos Abonnés.

Nous sommes en devoir d'annoncer notre départ très-prochain pour l'Europe, nécessité par des ordres supérieurs, nous oblige d'abandonner, temporairement du moins, pour notre

part, la rédaction des Melanges Religieux. Notre absence du Canada, d'ailleurs, ne modifiera en rien la direction de cette feuille, car nous avons pourvu de la manière la plus convenable à l'alimentation de sa partie religieuse, telle que la désirent un grand nombre de nos abonnés qui en font leur objet spécial, et nous nous reposons pour la rédaction à venir des Melanges, sur les soins et l'aptitude de M. Derome, avocat, déjà connu de nos lecteurs pour la participation qu'il y a prise depuis 1850.

JOS. LAROCQUE, Prêtre.

ORDINATIONS.— Samedi dernier, dans la chapelle du collège de St. Hyacinthe, Mgr. PÉVÈQUE de Martyropolis a fait l'ordination suivante.

Prêtre :— M. G. L. Chevrefils. Diacre :— M. J. Brissette. Sous Diacre :— M. F. Berthelet. Minors :— MM. J. Gaboury, M. Galar, F. Tremblay, A. Dufresne. Tonsurés :— MM. P. S. Gendron, J. B. Précourt, R. Larue, pour le diocèse de Montréal, et B. Pally, pour le diocèse de Hartford. Le lendemain, M. J. Brissette a reçu l'ordre de la Prêtrise dans l'église paroissiale de St. Hyacinthe.

Nous avons le plaisir d'annoncer que Monseigneur Vandeveld, évêque de Chicago et Monseigneur Taché, évêque de Anathie, sont arrivés samedi dernier en cette ville.

Le R. P. Alexandre Trudeau, de la société des Oblats, est arrivé ce matin d'Augleterre.

Nouvelles de Rome.

Rome a eu son grand procès. On n'a pas oublié cet ardeur de vandalisme et de sauvagerie qui, dans les premiers jours du mois de mai 1849, porta les amis et les séides de la République à brûler publiquement sur les places de Rome les voitures des cardinaux. Nous avons eu occasion de rapporter dans le temps les sentences prononcées contre ceux de ces intègres citoyens qui avaient dérobé à la hache et à la flamme les parties des voitures dont on pouvait tirer quelque profit, et qui en avaient tout simplement fait leur propriété. Ce n'était qu'un épisode du drame qui vient de se dérouler devant le tribunal de la Consulte, et que l'on a appelé le Procès des carrosses.

Les accusés étaient au nombre d'une cinquantaine, et les témoins plus nombreux encore. Plusieurs des inculpés appartenaient au bataillon de l'Université. Les juges ont été très-embarrassés devant les démentis que la plupart des témoins ont donnés à leurs premières dépositions. On est pleinement convaincu que les coups de poignard de ces derniers temps avaient produit leur effet. Les témoins ont cédé à la peur, et n'ont pas osé braver la vengeance des démagogues; on ils ont nié leur premiers témoignages, ou ils en ont adouci autant que possible l'énergie. Aussi le tribunal, faute de preuves légales, a-t-il dû renvoyer de la plainte un grand nombre d'inculpés dont la culpabilité n'était certes pas douteuse.

Une pièce produite au procès a jeté un grand jour sur un point assez controversé par plusieurs. On s'est souvent demandé si le Triumvirat commandait ces orgies révolutionnaires, s'il ne faisait que les tolérer, ou s'il les subissait sans pouvoir les arrêter. Tous ces doutes doivent disparaître devant quelques lignes signées par M. Armellini, en son nom et en celui de ses deux collègues du Triumvirat. L'intègre triumvir et reconnaît avoir reçu du maître de maison de S. E. le Cardinal Brignole, une somme de 1,500 écus pour compenser la destruction du carrosse de l'Éminentissime, qu'il garantit, moyennant cette prime d'assurance, contre tous les cris de la foule populaire. Le prix fut payé et, nous devons le dire à l'honneur de M. Armellini et de ses collègues, les carrosses de l'E. Brignole ne souffrirent aucun dommage.

Un autre cardinal sauva aussi ses voitures d'une manière qui fait plus d'honneur à M. Mazzini et que nous rapporterons ici, puisque l'occasion s'en présente, quoique nous n'ayons

pas à priori ce fait par le procès qui nous occupe. L'Éminentissime était réfugié à Gaëte, et sa maison était à la garde d'un secrétaire plein d'esprit, et qui n'avait pas trop de frayeur. Il avait un grand désir de sauver le carrosse de son maître, mais comment faire? Il se souvint que dans sa jeunesse l'Éminentissime cardinal avait restitué à la science certains passages de Cicéron à la louange du gouvernement républicain, ce fut pour lui une inspiration. Il se rend chez Mazzini et lui tint à peu près ces discours : " Vous êtes républicain, vous aimez beaucoup la forme républicaine. Eh bien! le cardinal N... mon maître, a rendu un service immense à la République, en ressuscitant le passage que voici de notre immortel Cicéron sur les avantages des institutions républicaines. Vous devez un témoignage de reconnaissance pour un si grand service. On veut brûler ses voitures, faites mettre sur la remise où elles sont renfermées le sceau du triumvirat, et elles seront sauvées. Mazzini comprit ce langage, le sceau du gouvernement fut apposé sur la porte de la remise, et les carrosses du cardinal N... furent sauvés, ainsi que ceux d'un collègue qui étaient dans le même local.

Les sentences n'ont pas été encore publiées, mais on assure qu'il y a plusieurs condamnations aux travaux forcés à perpétuité et un plus grand nombre à la même peine temporaire, ou à la détention plus ou moins prolongée, selon le degré de culpabilité qu'il a été possible de constater. S'il en est ainsi, voilà un beau thème pour les journaux révolutionnaires; mais on peut les laisser en leur repos. Le fait est que la situation demande, exige impérieusement une répression sévère. La démagogie elle-même, par ses attentats incessamment répétés, fait un devoir de ne plus écouter les inspirations de la clémence. Tout le monde succède à dire que les derniers assassins ont trouvé dans l'impunité accordée à beaucoup d'autres coupables, un dans une punition trop indulgente, sinon leur cause principale, au moins un juste encouragement.

CANADA.

Colonisation des Townships.

Nous publions dans le numéro de mardi dernier des Melanges, en l'empruntant au Journal de Québec, un bill en faveur de la colonisation des townships. Tous ceux qui prennent quelque intérêt à cette œuvre tant désirée de nos compatriotes amèneront sans doute voir cette mesure passer à l'état de loi fixe. Mais ce vœu sera-t-il réalisé, s'il n'a pu l'être à la fin de la session dernière du parlement. Le public a reçu à cet égard de M. Hincks, l'assurance que le gouvernement doit s'occuper de cette question durant la vacance dans la vue de préparer une mesure qui sera soumise aux chambres à leur session prochaine. Le Journal de Québec a publié tout dernièrement la lettre du ministre contenant cette garantie, et nous ne faisons ici qu'en répéter les termes. Une mesure définitive est d'ailleurs nécessaire et plus vivement désirée que jamais. Elle a d'ailleurs pour elle le vœu général aussi bien que celui des colons en détresse déjà établis sur les terres de l'E-t.

A ce même sujet de la colonisation dont nous voyons avec plaisir le Journal de Québec s'occuper d'une manière spéciale, nous remarquons dans cette feuille les lignes suivantes se rattachant à la lettre publiée récemment par le reverend M. C. Indy sur la colonisation par des canadiens du territoire voisin du Bourbonnais :

" Nous devons aujourdhui la fin d'une si bonne lettre de M. Chiquay, sur l'émigration et dont le but visible est de diriger sur la terre évangélique les pas de ceux qui y vont chercher la fortune et le bien-être pour eux et pour leurs enfants. Nous croyons, nous, que c'est le plus directement le but, et d'ailleurs le respectable auteur de cette lettre si pleine de la parole onctueuse qui s'échappe abondamment de son cœur, nous a dit à nous personellement que c'était là toute sa pensée. Il regrette plus que personne l'émigration de ses compatriotes et ne la voit que par un œil de douleur. Ce qu'il veut empêcher, c'est de servir de guide à ceux qui veulent partir. Mais nous devons avouer sans détour, que cette lettre nous a fait une veine profonde, par laquelle est empreinte de dévouement; et par lequel, sans l'influence morbide de ce triste sentiment, M. Chiquay voit le ciel de sa patrie partout

convulsé de nuages, tandis que le ciel étranger est d'une pureté et d'une transparence désespérantes; pareque, qu'il pardonne à une plume mais cette liberté qui procède de ce; parce que le désespoir n'est point patriotique. Nous avons demandé pardon pour cette parole parce que nous avons devant les yeux le bien incalculable de M. Chiquay a fait au Canada, et qu'il continue de lui faire chaque jour; mais c'est présentement à côté de cette montagne fertile de travail, de sacrifice et de succès qu'il dédaigne nous paraît incompréhensible et comptable et si nous le blâmons, c'est dans le désir de faire disparaître jusqu'à l'ombre de l'humanité.

Pourquoi donc se décourager? Est-ce que le Canada n'a pas ses glorieuses destinées à accomplir malgré les épreuves des pyramides du passé qui se disent les hommes de l'avenir? Et n'y a-t-il pas d'un pas ferme et rapide? Celui qui, en présence de ce qui vient de s'accomplir et de l'horizon qui s'ouvre devant nous, ne comprend pas que le Canada doit être un grand pays, que le Saint-Laurent doit apporter la prospérité et le commerce à un grand peuple, n'a pas la vue bien longue. Nous devons exprimer une conviction différente de celle de M. Chiquay, quand il dit que c'est sur les rives du grand fleuve que se signera la paix du monde, et que les peuples viendront s'embrasser dans une fraternité éternelle; nous croyons au contraire que c'est sur les rives majestueuses du Saint-Laurent que se livreront quelque jour les sanglantes batailles entre les nations qui s'y disputent la puissance et la domination de l'Amérique.

Mais pour revenir à notre sujet, nous connaissons assez l'œuvre de l'apôtre de la tempérance pour pouvoir affirmer d'avance que la correspondance relative aux townships de l'Est et que nous avons publiée dans le Journal de Montréal, répondra véritablement son cœur de père et de missionnaire, et qu'il dira aux jeunes gens qui, qu'on leur en veut pas, nous cherchons le bonheur aux Etats-Unis, ne vous laissez pas aller, car voici la terre de l'Espérance, la fortune et la vie dans votre patrie, tout auprès de vos pères, de vos mères, de vos frères, de vos sœurs, de vos amis."

Les réclamations assez nombreuses qui nous ont été adressées et nos propres réflexions nous font soulever sans hésitation à la manière de voir du Journal relativement au définitivement local. Nous revenons à la colonisation proprement dite, c'est-à-dire la prochaine des Townships de l'Est; nous pensons, à cause de cela, que c'est de ce côté que devront se diriger les pas et l'énergie du colonisateur canadien, et nous nous fondons, pour espérer qu'il en sera ainsi, sur des données positives touchant l'incertitude du bien-être que lui procurerait son établissement sur le sol étranger de l'Illinois.

Le grand "Jubilé" industriel de Boston, d'après ce qu'en disent les dépêches télégraphiques, aura parfaitement répondu aux magnificences de son programme. Le président des Etats-Unis, qui y assistait avec sa suite, a donné vendredi au lever à Revere House. Plusieurs centaines de citoyens de Boston et du Canada ont eu l'honneur de lui être présentés en cette occasion. Lord Elgin est arrivé à Boston le même jour à cinq heures de l'après-midi. Il fut accueilli par une foule considérable de citoyens qu'il salua avec cordialité en présentant la main à tous ceux qui l'environnaient. Le Maire de Boston adressa au gouverneur-général une allocution en termes fort convenables, à laquelle Son Excellence répondit par un discours également approprié à la circonstance. Le soir eut lieu le banquet offert par la corporation hospitalière à ses invités du Canada. Le président porta la santé avec le lever de la nappe. On y remarqua l'absence de M. Webster. Plusieurs discours ont été prononcés : M. W. A. Mc-Nab, F. Hincks, le colonel Home (de l'armée anglaise) et le colonel Payne (de Vermont), ont figuré parmi les orateurs. Durant cette fête de trois jours, qui s'est terminée le 19, Boston présentait partout un air de jubilation inaccoutumée, même aux circonstances solennelles. Une affluence énorme d'étrangers et de visiteurs encombraient ses hôtels et la population résidente se prêtait avec entraînement, nous dirions à cette réjouissance publique. Une indisposition a été cause que le président n'a pu faire cette courtoisie de présence aux principales réunions de la fête.

Reception de Lord Elgin à Montréal.

Son Excellence le gouverneur-général, et sa suite, composée des Hon. colonel Bruce, George de Waldegrave et du lord Mark Ker, arrivèrent samedi soir en cette ville, accompagnés de S. H. le Maire et de plusieurs membres du Conseil de Ville, qui tous firent escorte aux premiers depuis le débarcadère jusqu'à l'hôtel de Hayes.

Hier, à midi, une adresse fut présentée à

Son Excellence au nom du Maire, de la corporation de Montréal et des Citoyens. Elle était ainsi conçue :

A Son Excellence le Très-Honorable James, Comte d'Elgin et Kincaidine, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, etc., etc., etc.

Qu'il plaise à Votre Excellence,

Nous, le Maire, les Bénévoles et les citoyens de Montréal, demandons à approcher Votre Excellence, pour vous remercier d'avoir bien voulu accepter notre invitation à visiter cette Cité, lorsque Votre Excellence serait de retour de la fête à Boston des chemins de fer. Nous prions très-respectueusement Votre Excellence, d'accepter nos sincères félicitations et la bienvenue la plus cordiale, à votre arrivée à Montréal.

Nous avons remarqué avec des sentiments d'orgueil et de gratitude, la conduite noble et distinguée de Votre Excellence comme Gouverneur-Général du Canada, à la réunion mémorable de l'Union Américaine et des provinces adjacentes, qui vient d'avoir lieu à Boston; et nous prenons la liberté d'offrir à Votre Excellence, notre reconnaissance et nos remerciements pour la manière habile et éloquent avec laquelle vous avez représenté notre pays à cette occasion.

Nous sommes très-attachés à exprimer combien nous apprécions les obligations que nous avons contractées envers les autorités et les citoyens de Boston pour la réception cordiale et la bienveillante hospitalité dont ils ont honoré Votre Excellence et les citoyens du Canada, et pour la satisfaction que nous ont causée leurs manifestations enthousiastes de respect pour Votre Excellence, comme gouverneur-général de l'Amérique Britannique du Nord.

Nous avons la ferme espérance que cette visite de Votre Excellence lui sera agréable comme nous pouvons l'assurer qu'elle est flatteuse pour nous.

Son Excellence répondit à cette adresse dans les termes suivants :

Monsieur le Maire et Messieurs, Je vous remercie très-sincèrement de la cordiale bienvenue que vous venez de me souhaiter à Montréal. Le plaisir que m'a procuré ma visite aux citoyens hospitaliers qui nous avoient à mon retour augmenté par le fait que j'ai pu, à mon bien, me rendre à votre invitation en vous accompagnant jusqu'à cette ville. Je crois que l'on pourra avec droit nous taxer d'ingratitude si nous n'étions prêts à déclarer combien profond est en nous le sentiment de la bienveillance que l'on nous a témoignée pendant notre séjour à Boston. En prenant congé samedi matin du Maire de cette dernière ville, et en montant dans les chars où il avait eu l'obligeance de venir me conduire, je lui fis une remarque que, je le crains bien, il a eu peine à saisir; aussi je me réjouis d'avoir en ce moment l'occasion de la répéter, car je suis convaincu qu'elle rencontrera votre approbation. Je le prie de se rappeler lui-même et de rappeler à ses concitoyens, que les admirables chemins de fer qui ont tant rapproché le Canada de Boston, et ont rendu si facile aux Canadiens d'y commettre leur argent en aussi bon effet de rapprocher Boston au Canada et de rendre facile aux Bostonnais le parcours jusqu'à nous; j'ose lui exprimer l'espérance que si lui et ses amis en faisaient l'essai, ils trouveraient que l'excellente vertu de l'hospitalité, qui est une des nombreuses vertus que les citoyens de Boston mettent en pratique, est aussi une qualité que nous sommes fiers d'imiter.

Je reçois néanmoins cette adresse de votre part, messieurs, moins comme une marque de faveur personnelle, que comme une déclaration solennelle de votre part attestant votre loyauté et votre respect pour la charge et la position du représentant de votre souverain. Je crois qu'en ce qui concerne cela, que davantage. Je crois qu'un respect convenable pour cette fonction est un des piliers fondamentaux sur lesquels est appuyé l'ordre social, à la conservation duquel, comme membres et représentants d'une population commerciale, vous avez le plus grand intérêt; et je n'ai pas besoin de

penser qu'il se soit trouvé des hommes assez aveugles pour les effacer eux-mêmes; à mesure qu'ils avaient bien pu prendre cependant bien des soldats brutes. La paix étant revenue habiter dans une ville dont elle ne devrait jamais s'éloigner, le Pape vit avec douleur le dommage causé à des peintures dignes d'être immortelles, et les fit retabli par Sebastien del Piombo. Quelque temps après, le Titien, se remémorant avec cet artiste dans les salles du Vatican, et ne sachant point qu'on l'eût chargé de retoucher aux ouvrages de Raphaël, voulut avoir le plaisir de les examiner, ne les ayant point encore vus. Mais à peine eut-il jeté les yeux, que, sans d'indignation, il dit d'un ton de colère à Fra del Piombo :— " quel est le téméraire ignorant qui a pu joindre ces rhapsodies à de pareils chefs-d'œuvres?"

Le tableau de la Transfiguration est généralement regardé comme le meilleur tableau qu'il y ait dans le monde. Il est placé à Rome sur le maître autel de l'église Saint-Pierre, in Montorio (du Mont), et presque toujours couvert d'un rideau. Le cardinal Jules de Médicis l'avait fait faire dans le dessein de l'envoyer en France; mais, à la mort de Raphaël, on détermina le cardinal à ne point priver l'Italie, et la ville de Rome en particulier, du chef-d'œuvre de la peinture.

On voulut vendre jusqu'à 75000 livres à un seigneur français, la seule copie de la Transfiguration, copie faite par un certain Carlo, Napolitain, et l'on prétendait encore la donner à bien bon compte.

Un électeur de Saxe, charmé d'un tableau

de Raphaël, qui représentait la Vierge au ciel, l'acheta 200000 livres, argent de France. On voit en Angleterre, dans le château de Hamptoncourt, la plupart des cartons ou des dessins de Raphaël. Le roi Guillaume et la reine Marie les ont fait placer dans une très-belle galerie, construite exprès pour cet usage. On les a couverts d'un rideau de soie verte, qu'on ne tire que lorsqu'il s'agit de les montrer aux curieux. Afin de mieux conserver ces excellents ouvrages, on a la précaution depuis quelques années, pendant l'hiver, et lorsque le temps est humide, de faire du feu dans cette galerie.

On a vu de nos jours un peintre italien mouiller de ses larmes sa palette et son pinceau, parce qu'on le forçait de couvrir d'un drapette la plus grande partie d'un tableau de Raphaël, dans lequel un enfant-Jésus paraissait trop nu.

Un voyageur cherchait dans l'église de St. Jean à Plaisance, une Vierge de Raphaël fort estimée, dont il ne trouva plus que la copie, l'original ayant été vendu en 1753, au roi de Pologne, qui l'acheta environ cent-sept mille livres. Un bon vieux prêtre, qui vit le voyageur s'arrêter et regarder la copie, ému par ce qu'il ne lui prit pour un original, l'adora en lui disant tristement :— "Etranger, l'on ne doit pas vous laisser dans l'erreur; le fameux tableau que vous cherchez n'existe plus." et en finissant ces mots, il se mit à répandre des larmes.

Une pauvre Fruitière de Paris, n'ayant point eu le moyen de payer deux ou trois termes de son loyer, l'Hôte, impitoyable, lui fit

vendre ses meubles. Le peu d'effets qu'elle possédait ne suffirent qu'à peine pour acquitter ses dettes et satisfaire aux frais de la justice; en sorte qu'elle se voyait réduite à la mendicité, et fondait en larmes. Son désespoir augmenta, quand elle vit qu'on allait ériger un petit Saint-Jérôme, tout enfoncé, d'un pied et demi de hauteur, qu'elle avait au chevet de son lit, et devant qui elle priait Dieu tous les jours. Un peintre, après l'avoir examiné, le mit à un écu. Certain curieux, présent à la vente, en chérit aussitôt du double; le peintre crut que pour étonner cet homme, et lui faire perdre l'envie d'avoir le tableau, il n'avait qu'à le pousser un peu haut tout d'un coup.— A un louis, dit-il.— A cinquante livres, reprend le peintre.— A cent francs, réplique le curieux.— Cependant, le cœur de la bonne femme palpait de joie; son loyer et les frais étaient déjà plus que payés par le petit Saint-Jérôme. Sa joie redoubla, quand elle entendit le curieux mettre le tableau à deux-cents francs; et elle fut hors d'elle-même, lorsqu'elle vit que, d'enchère en enchère, l'amateur le porta jusqu'à six-cents livres. Le peintre obligé de céder, dit, en pleurant, à l'acquéreur :— "Vous êtes heureux, Monsieur, d'être plus riche que moi; car il vous coûterait deux-cents pistoles, ou je l'aurais eu."— Ce tableau si désiré était un original de Raphaël.

JEAN-ANTOINE (Gio. Antonio) LICINIO REGIOLLO, dit PORDENON, né au Bourg de Pordenon, dans le Frioul, l'an 1484, mort en 1540. Ce peintre fut surnommé le Pordenon, à

cause du lieu de sa naissance. Il descendait de l'ancienne maison de Szechi, et le véritable nom de sa branche était Licinio; mais Charles V Fayant fait chevalier, il en prit occasion de changer son nom de famille, en celui de Regiolo, conduit par la haine, et qui portait à l'un de ses frères, qui avait voulu l'assassiner d'un coup de fusil, dont il ne fut heureusement blessé qu'à la main.

Cet artiste balança quelquefois les succès du Titien, qui conçut contre lui la plus forte jalousie. Le Pordenon, portant les choses à l'extrême, s'imagina que son rival en voulait à ses jours. Dans cette crainte chimérique, il ne sortait jamais sans être armé jusqu'aux dents; et lorsqu'il travaillait, il avait grand soin d'avoir auprès de lui son épée et sa rondache, selon l'usage des braves de son siècle.

Dominiq. Beccafumi. Beccafumi, fils d'un pauvre paysan, garça les montons dans sa jeunesse. Un jour qu'il avait la pointe de son couteau, il s'amusa à tracer des figures sur une ardoise, un bourgeois de science, nommé Beccafumi, passant par hasard auprès de lui, s'aperçut de cette occupation, et trouva que ce Berger annonçait des talents qui méritaient d'être encouragés.

Il le fit aussitôt venir à la ville, le plaça chez un peintre, paya tout ce qui lui était nécessaire, et fournit abondamment à ses besoins. Le jeune artiste encouragé, fit bientôt éclater de grands talents, et prit par reconnaissance le nom de Beccafumi; on bienfait; nom qu'il a rendu célèbre dans le monde.

L'âme confiante du peintre Beccafumi le rendit sensible aux apparences d'attachement que lui témoignait André del Castagno, qui, de simple paysan, était aussi devenu peintre. Mais André ne cherchait qu'à avoir le secret de la peinture à Phuile; il voyait Pestime qu'on avait pour la nouvelle méthode, et combien elle était lucrative à son heureux possesseur. Il n'y a point de souplesses, de soins, d'attentions qu'il ne mit en usage pour en obtenir ce qu'il désirait si vivement. Beccafumi crut inspirer l'amitié, ce sentiment qu'il semait si doux de faire naître et d'éprouver mais qui n'est qu'une belle chimère. Aussitôt, il se lia avec André, ne voulut loger que dans sa maison, et n'eut plus rien de caché pour lui. Mais André ne fut pas encore satisfait, l'avidité du gain le conduisit au crime; en lui faisant envisager que s'il possédait seul le secret de la peinture à Phuile, il gagnerait bien davantage. Il forma alors le dessein d'assassiner son bienfaiteur, va l'attendre au commencement de la nuit, au coin d'une rue écartée, l'assomme sans en être reconnu, revient bien vite dans sa chambre, et se remet tranquillement à l'ouvrage; Beccafumi, percé de coups, se fait transporter chez son perfide ami, et meurt entre ses bras.— 1549.

Aucun soupçon ne tomba sur l'auteur du crime. André, généralement estimé de ses concitoyens, vécut longtemps comblé de gloire et d'honneur; mais un lit de la mort, le confessa publiquement son crime. Cette révélation remplit toute la ville d'horreur, et rendit le nom de ce peintre à jamais odieux.

vous rappeler que la constitution de votre pays n'a jamais été mise en question...

CORRESPONDANCE LYONNAISE.

Aubenas, le 27 Août 1851.

Monsieur le Rédacteur,

Depuis huit jours je respire à pleins poulmons l'air si vil et si pur des montagnes de Vivarais...

Donc, ces jours-ci, les citoyens de Laurac ont bravement levé l'étendard de la révolte...

Il y avait autrefois à Aubenas un magistrat qui s'entendait merveilleusement à maintenir l'ordre dans cet arondissement de l'Ardeche...

En temps de crises, si on les laisse bengler, ils auront bientôt mis le pays sans dessus dessous...

c'est qu'un bon sentiment, ce que c'est qu'une bonne pensée. Les passions les plus mauvaises, les plus impies, la haine la plus invétérée...

Il y a en France certaines localités où les émeutes sont habituelles. Après avoir travaillé le dimanche jusqu'à midi, on se rend au cabaret...

Deux militaires de la garnison d'Aubenas s'étaient pris de querelle à propos de bagatelles, résolurent, pour se donner raison, de s'aller battre en duel sur une des montagnes qui dominent la ville...

En cette ville, le 13 du courant, M. Joseph Bazinet ancien et respectable citoyen de la rue Blenry, âgé de 77 ans...

En cette ville, subitement, samedi dernier, M. Simon Cypriol, boulanger, âgé de 47 ans, et le landemain dimanche, M. Mathilde Cypriol, âgé de 19 ans...

biens, laissez les empiéter, et vous verrez combien ils vous surpasseront. Tandis que si vous vous réveillez de votre sommeil lithurgique, si vous faites bonne contenance...

Lord Palmerston a, de nouveau, fait parler de lui. Triste gloire, selon moi, que celle qu'il acquiert au prix de ses infâmes discours!

Je ne vous ai pas parlé des fêtes données par la France à l'Angleterre; je ne vous ai pas dit combien j'avais rougi de honte en apprenant cette représentation théâtrale...

Deux militaires de la garnison d'Aubenas s'étaient pris de querelle à propos de bagatelles, résolurent, pour se donner raison, de s'aller battre en duel sur une des montagnes qui dominent la ville...

Bientôt, jetant leur sabre à bas, ils s'élançaient dans les bras l'un de l'autre et s'embrassèrent. Mes goûts champêtres, mon ardeur pour la chasse m'avaient aussi conduit jusqu'à cette montagne...

En cette ville, le 13 du courant, M. Joseph Bazinet ancien et respectable citoyen de la rue Blenry, âgé de 77 ans...

En cette ville, subitement, samedi dernier, M. Simon Cypriol, boulanger, âgé de 47 ans, et le landemain dimanche, M. Mathilde Cypriol, âgé de 19 ans...

ANNONCES.

JOSEPH T. DORVAL, MAITRE-MENUISIER.

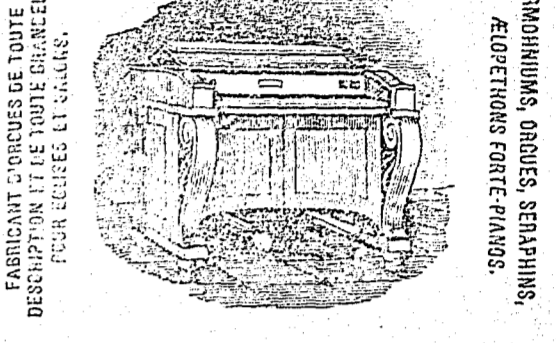
ATELIER, à la 4e. maison de Pencoigne Nord-Est de la rue STE. CATHERINE, sur la rue des A.L. LEMANDS...

DR. GLOBENSKY, Grande rue du Faubourg St. Laurent, No. 91.

MONTEAL, le 19 septembre 1851.

SAMUEL R. WARREN, No. 10, RUE SAINT JOSEPH.

ANNONCES, ORDRES, SENAPINS, ALPHONS FORTE-PIANOS.



LES parties et les Congrégations qui désirent se procurer des instruments de grand et de petit orgue, et dont la fabrication supérieure et l'économie des formes sont d'une garantie...

LES parties et les Congrégations qui désirent se procurer des instruments de grand et de petit orgue, et dont la fabrication supérieure et l'économie des formes sont d'une garantie...

LES parties et les Congrégations qui désirent se procurer des instruments de grand et de petit orgue, et dont la fabrication supérieure et l'économie des formes sont d'une garantie...

AVIS AUX INSTITUTEURS. LES MEMBRES du BUREAU des EXAMINATEURS des ÉCOLES catholiques du District de Montréal, s'assembleront à la SALLE d'ÉCOLE de l'évêché le 17 octobre prochain à NEUF heures précises...

INSTITUT-CANADIEN. CONCOURS LITTÉRAIRE. RÉGLEMENTS.

Le concours littéraire de l'Institut-Canadien aura lieu le 1er mai 1851. Les membres du Bureau des Examineurs des Écoles catholiques du District de Montréal, s'assembleront à la Salle d'École de l'évêché le 17 octobre prochain à neuf heures précises...

AVIS. UN INSTITUTEUR bien qualifié, désire se placer à la tête d'une école, et connaître les avantages que l'on lui ferait.

ON DEMANDE. UN INSTITUTEUR bien qualifié pour tenir une école élémentaire dans la paroisse de Blainville. Les conditions s'adresser à Messieurs R. ROBERT, Père, Curé.

DEPARTS DE LIVERPOOL

DES

Steamers Anglais de la Malle Royale

TELS QUE FIXES PAR L'AMIRAUTÉ, POUR 1851.

Les steamers qui font le service entre Liverpool et New-York, ne touchent pas à Halifax, ceux venant à Boston, y toucheront pour débarquer et prendre les malles et les passagers:—

COLLEGE JOLIETTE.

Le Cours d'Etudes de cet établissement se divise ainsi qu'il suit: 1ère. Année.—Eléments des deux langues; (Anglais et Français).—Arithmétique.—Histoire sainte.—Histoire ancienne.—Géographie.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes Enseignement et logement, Piano, Musique, Dessin, Abonnement à la bibliothèque.

AUX INSTITUTEURS.

Un jeune homme capable d'enseigner le FRANÇAIS et l'ANGLAIS et de bonne conduite trouvera de l'encouragement en s'adressant immédiatement au curé de St. André d'Argenteuil.

J. J. E. BIBAUD,

AVOCAT. Petite rue St. Jacques, No. 37. Montréal, 24 juin 1851.

P. GARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique, belles-lettres, etc rue Dorchester numéro 5. Montréal, 9 Nov. 1850.

F. X. D'EROME, Horloger, à 3 portes de Vê vèché. Montréal, 4 Juillet 1851.

L. LESAGE, Professeur de Français, de Latin, de Mathématique et de Tenue de Livres. Coin des Rues St. Denis et Laçachetière, No. 2. Montréal, 20 Juin 1851.

GYMNASE ET ACADEMIE D'ARMS

Tenus par M. REY, Rue Notre-Dame, 49. Montréal, 4 Juillet 1851.

REPERTOIRE DE L'ORGANISTE

OU RECUEIL DE CHANT GREGORINE

A l'usage des Eglises du Canada, CONTENANT: LES MESSES du GRADUEL, tous les HYMNES et PROSES, les HYMNES et ANTIENNES en l'honneur de la Ste. Vierge, sur les AIRS anciens et nouveaux, aussi tous les TONS du PROCESSIONAL sur les AIRS ANCIENS et les NOUVEAUX, avec toutes les différentes FINALES; la MESSE des MORTS à prose DIES IRÆ et la LIBERA, tels que les donne le Professionnal, et arrangés en musique pour le chant et l'accompagnement.

Ce recueil, après avoir été soigneusement examiné, a été honoré de l'approbation de S. G. MONSEIGNEUR l'Evêque de Montréal. Il est maintenant sous presse, et paraîtra sous format in-folio d'environ 125 pages. Le sousigné a confiance dans l'utilité de son œuvre en faveur des Eglises dont elle obtiendra le patronage. Le prix de l'ouvrage est de \$3, dont le tiers payable d'avance. Les souscriptions doivent être transmises au Secrétaire de l'Evêché de Montréal. J. B. LABELLE, Organiste de la Paroisse de N. D. de Montréal. Montréal, 10 Mai 1851.

AUX COMMISSAIRES D'ECOLLES.

LIVRES POUR RÉCOMPENSES, PRIX, Etc.

Le Soussigné vient de recevoir un splendide assortiment de LIVRES, à reliures ornées, en or, etc. contenant des gravures et propres à être distribués à titre de récompenses, aux examens scolaires. Il en a disposé à des prix très réduits. J. BRE. ROLLAND.

HOTEL RICHARD.

CETTE maison, déjà connue du public sous le nom de Pension Priole, est sise à l'extrémité supérieure de la Place Jacques-Cartier (ancien Marché-Neuf), au No. 7. Les familles et les personnes voyageant pour leur santé y trouveront en tout temps des chambres convenablement meublées, la tranquillité, et toutes les attentions désirables. L'établissement a vue sur le fleuve et réunit à la beauté du site les avantages de la centralité, du voisinage du port et des débarcadères des chemins de fer. Prix égal à ceux des hôtels où il y a table d'hôte.

GUIDE DE L'INSTITUTEUR.

2ÈME ÉDITION. TABLE DES MATIÈRES QU'ON Y TRAITE:

La lecture, l'écriture, la grammaire, la sphère armillaire, la géographie, l'usage des globes, les coutants de la mer, l'arithmétique, le mesurage, la tenue des livres, formules de reçu, etc., une table d'intérêt à 6 pour 100, le dessin linéaire, la géométrie, la levée des plans à trigonométrie, un traité d'agriculture adapté à notre climat, et une liste de barbarismes ou solécismes de la langue française. Ce volume contient près de 300 pages. Le papier est d'une excellente qualité, et l'impression très-soignée. La reliure est des plus solides, et pourra durer longtemps. Cet ouvrage sera exposé en vente vers le PREMIER d'AOUT prochain. Ce livre est spécialement dédié à l'usage des ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, et peut servir avec un grand avantage à MM. LES INSTITUTEURS qui désirent se préparer à subir leur examen devant les bureaux des examinateurs. LE PRIX SERA AUSSI RÉDUIT QUE POSSIBLE. P. GENDRON, Imprimeur, No. 29, rue St. Gabriel. Montréal, 5 Août, 1851.

LIVRES NOUVEAUX

LES Soussignés viennent de recevoir par Great Britain L Pearl, Wreath et John Bull leur assortiment de LIVRES DE PIÈTE, LITTÉRATURE, DROIT, MÉDECINE, etc., etc.; la collection est très-considérable et le choix tant sous le rapport des ouvrages que sous celui des reliures et des prix ne laisse rien à désirer. DE PLUS

Chandeliers, Croix de Procession et d'Autel, Calices, Ciboures, Ostensoirs, Bénitiers, Burettes, Instruments de paix, Chasubles, vases pour fleurs en porcelaine. Statuettes diverses aussi en porcelaine, Veuilles, etc., etc. E. R. FABRE, Etc. Rue St. Vincent, N° 3. Montréal, 23 Mai, 1851.

IMAGES NOUVELLES.

LES Soussignés ont reçu directement de France au-delà de 25,000 FEUILLES IMAGES, assorties de grandeur et qualités, qu'ils offrent à des prix excessivement réduits. E. R. FABRE, ET Cie. Rue St. Vincent, N° 3. Montréal, 23 Mai, 1851.

CHAPEAUX FRANÇAIS.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de CHAPEAUX DE SOIE, Ire. qualité, pour MM. du Clergé, prix 25s. E. R. FABRE, ET Cie. Montréal, 3 Mai, 1851.

TAPISSERIES FRANÇAISES de 8 sous à 1) chelins le rouleau. VEUILLUSES e FROMAGE de GRUYÈRE. A vendre par E. R. FABRE, ET Cie. Montréal 23 mai 1851.

Le Soussigné informe les Messieurs du Clergé et les Marguilliers des Fabriques qu'il vient de recevoir de France le complément de ses commandes contenant un grand assortiment d'ORNEMENTS D'ÉGLISE de toute description, CALICES, CIBOURES d'argent, OSTENSIRS, VASES, CHANDELIERS, CROIX, CHRISTES de diverses grandeurs, VIN BLANC pour le St. Sacrifice et la Mes., reconnu pour être pur, ENCENS, Cire blanche et jaune. Le tout sera vendu aux prix les plus réduits. JH. ROY. Montréal, 30 Mai 1851.

AVIS.

NOUVEAU Recueil de 136 cantiques bien choisis et dont le prix est à la portée de tout le monde. Il ne coûte que six sous l'exemplaire. Maintenant à vendre chez J. M. LAMOTHE, Libraire. Montréal, 20 Mai, 1851.

ATTENTION!!!

VRAI VIN FRANÇAIS SANS MÉLANGE M. HERVÉON & Cie., sollicités par des membres de leur famille, résidant aux portes de Bordeaux et en position incontestablement favorable, viennent de recevoir par le navire "Parthos" un ASSORTIMENT de COGNAC et de VINS de qualités diverses, purs et généreux, qu'ils se proposent de vendre en gros et en demi gros, à des prix excessivement modérés. C'est l'occasion pour les amateurs et pour le public en général, de renoncer à ces mélanges faustes et corrosifs, ces mixtures destructives des santés les plus robustes. C'est aussi une opportunité pour MM. du Clergé, de se procurer un Vin pur, étranger à des ingrédients chimiques, et à des montans qui ne permettent même pas de donner un nom à certaines boissons détériorées jusqu'à leur essence. Adresse: MM. HERVÉON & Cie., coin des rues St. Vincent et Notre-Dame, N° 84. Montréal, 3 Décembre, 1850.

PEINTURES HUILES, ETC.

Le soussigné offre ses plus sincères remerciements à ses amis et au public en général et à l'honneur de les informer qu'il a ouvert un magasin au No. 97, rue St. Paul où il tiendra constamment un assortiment général des meilleures PEINTURES, HUILES, BROSSÉS et PINCEAUX, aux plus bas prix; et il espère par sa ponctualité mériter l'approbation de ses compatriotes et amis. Tous ordres pour ouvrages seront reçus au No. 97, rue St. Paul, ou au No. 16, rue de l'Inspecteur, faubourg des Récollets; et exécutés dans le plus court délai. MICHEL MOSES. Montréal, 13 Mai, 1851.

LE MANUEL

DE LA VISITE EPISCOPALE

Dans les Communautés et Paroisses du Diocèse de Montréal

AUGMENTÉ DU MANDEMENT DE MGR. L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL

POUR LA Visite Générale des Communautés

Prix: 2/9 la douzaine.

Montréal, 29 avril 1851.

LIVRES NOUVEAUX.

Le Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDÉLITÉ venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIÈRES, de DÉVOTION et d'HISTOIRE, avec une variété très-étendue d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts. Il invite Messieurs les Curés, Marchands, Instituteurs, et le public en général à visiter son établissement. Ils y trouveront un bon choix de livres pour les Bibliothèques, pour les récompenses et pour les besoins ordinaires des familles. —Aussi— Papeterie de toute espèce, tapisserie, chapelets, médailles, croix, paf motte, etc. et une foule d'autres articles qu'il serait trop long de détailler ici. J. BRE. ROLLAND. Montréal, 20 Mai, 1851.

AVIS AUX ABONNÉS

DE L'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL DE LA REVUE DE QUÉBEC.

La maladie du propriétaire de l'Album a causé du retard dans la publication de ce Recueil Littéraire depuis le commencement de la présente année, sans compter que les grandes améliorations et les changements à y faire ont dû nécessairement occasionner un surcroît de travail et de dépense. Les abonnés de l'Album cependant ne perdrons rien pour attendre, et aussi prochainement que possible ils recevront les numéros de Janvier et Février qui seront suivis régulièrement et mensuellement des autres livraisons. Montréal, 25 Février 1851.

ATTENTION

Livres de Prières nouvellement arrivés de France. Le Soussigné très-reconnaissant du grand encouragement que les MM. du Clergé et le Public en général lui ont accordé jusqu'à ce jour, profite avec plaisir de cette même occasion pour leur annoncer qu'il vient de recevoir sa collection de LIVRES DE PRIÈRES, richement reliés et faits dans les "serenités" goûts de France, TELS QUE:

Paroisse Romaine, Journée du Chrétien, Formulaire, Ange Conducteur, Visite au St. Sacrement, Chemin de la Croix, Combat Spirituel, Imitation de Jésus-Christ, de la Ste. Vierge, Vie dévote, Livre de Vie, Heures choisies, A Marie gloire et pour Ste. Communion, etc.

AUSSI UN TRÈS-GRAND ASSORTIMENT DE: Chapelets, Médailles, Petites statues de la Ste. Vierge, en argent, Statues en Porcelaine, du Bon-Pasteur, de la Ste. Vierge, de St. Joseph, de l'Ange Gardien de puis un pouce de hauteur jusqu'à neuf.

Une très-grande collection d'IMAGES, en dentelle et en feuille, colorées, maintenant à la disposition de ses clients, et le tout soigneusement choisi par lui-même à Paris, et vendu à des PRIX TRÈS-MODÉRÉS. J. M. LAMOTHE, Libraire. Montréal, 20 Mai, 1851.

Au Clergé.

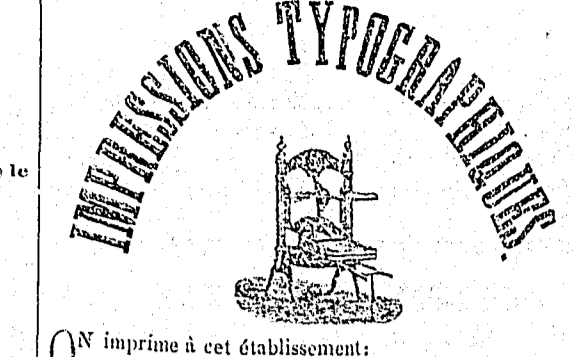
Le Soussigné met en disponibilité un très-bel ORGUE, en accord et dans un état parfait. Il est de forme gothique, à 19 pieds de haut, 12 de large et 7 pieds en profondeur. Les TUYAUX de l'avant sont de métal doré; un double de clefs, et un jeu de pédales sont au nombre des accessoires, outre vingt variations du jeu musical dont suit l'énumération: Grand Orgue, Diapason double au-dessous de GG, Diapason ouvert, Diapason d'arrêt, Dulciana, Principal, les douzième et quatorzième positions du Scquialtra et de la Cornette. Orgue de Chœur en Diapason d'arrêt et flûte. Orgue à crescendo avec diapason d'arrêt, Dulciana, Principal, Flûte, trompette, haut-bois, tremolo, et deux étouffoirs juxtaposés. L'instrument plus haut décrit conviendrait à une église spacieuse, et est offert à l'examen des visiteurs à l'atelier du fabricant, rue St. Joseph, No. 10. Le prix en serait payé partie comptant, le reste à termes. Le Soussigné tient en mains un assortiment de PIANOS, MÉLODEONS, à 4, 4 1/2 et 5 octaves, dont les prix sont variés de £11 5 0 à £30. SAMUEL R. WARREN. Montréal, le 29 novembre 1850.

AVIS AUX ORGANISTES.

Le Soussigné qui a touché l'orgue pendant 25 ans à la Cathédrale de Québec, a arrangé EN MUSIQUE tout ce qui se joue et se chante en fait de PLAIN-CHANT dans nos Eglises. S'adresser à Québec à FRANÇOIS LÉCUREUR, Organiste. Montréal, 10 mai 1851.

AUX INSTITUTEURS.

On a besoin dans la PAROISSE ST. PATRICK TOWNSHIP DE SHERBROOK, d'un ou de deux INSTITUTEURS CATHOLIQUES, bien qualifiés, et sachant le FRANÇAIS et l'ANGLAIS, pour des ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES. S'adresser au Missionnaire du lieu. Montréal, 18 Juillet 1851.



On imprime à cet établissement:

LIVRES, ADRESSES, CARTES DE VISITE, INVITATIONS, CIRCULAIRES, ET JOBS DE TOUTE ESPÈCE.

Le tout est exécuté sur bon papier, avec exactes soins et dans le dernier goût. Tous les ouvrages demandés seront livrés à l'heure convenue et à des prix TRÈS-MODÉRÉS. S'adresser à L'IMPRIMERIE des Mélanges Religieux. Montréal, le 25 février 1851.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

SUR LA VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.) INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.

CAPITAL—£10,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON.

HUGH C. BAKER, PRÉSIDENT. JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRÉSIDENT. Et Dix-huit Directeurs. THOMAS M. SIMONS, ECR., Secrétaire.

Bureau, Local, Montréal. L'HON. JOSEPH BOURRET, PRÉSIDENT. JOHN G. MACKENZIE, ECR., VICE-PRÉSIDENT. Directeurs.

WILLIAM WORKMAN, ECR. WILLIAM LYMAN, ECR. G. E. CARTER, ECR., M. P. P. HEW RAMSAY, ECR., Gérant.

Conseller Légal.—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Solliciteur-Général. Arbitre Médical.—ARCHIBALD HALL, M. D. Secrétaire.—THOMAS RAMSAY, ECR.

QUÉBEC.—Agent.—H. W. WELCH, ECR. Arbitre Médical.—Le Dr. MORIN.

GERANTS DANS LE BAS-CANADA: Soré.—R. Harrower, ECR. Melbourne.—Thos. Tait, ECR. St. Andrews.—Frank Farish, ECR. St. John's.—Charles Pierce, ECR. Trois-Rivières.—John Robertson, ECR. Huntingdon.—R. B. Sohier, ECR. Hacksbury.—Georges Hamiltonville, ECR. Stanstead.—F. Judd, ECR. Dunham.—Wm. Baker, ECR. Sherbrooke.—Wm. Ritchie, ECR.

CETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction, dépendance de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à accorder ou à acheter des Annuités ou des Réversions de toute espèce, comme aussi des Survivances et des Dotations. En sus des divers avantages qu'offrent les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande Bretagne, se trouvent en état de promettre une réduction très-considérable du coût, en garantissant des assurances, des survivances et des dotations pour un moindre paiement actuel ou une moindre prime annuelle, accordant des ANNUITÉS augmentées soit immédiatement ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains. Ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnie comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et facilite l'acceptation de risque sur ses individus sains, ainsi que le prompt règlement des réclamations. Les assurances peuvent s'effectuer, AVEC OU SANS participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels; et le système de "semi-crédit" ayant été adopté par le Bureau, on fera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Table with 4 columns: Age, Avec les profits, Sans les profits, Demi-Crédit.

On trouvera, en les comptant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont PLUS BAS que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre de garantir d'assurer en Canada, tandis que les assurés avec participation auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge:

Table with 4 columns: AGE A ATTENDRE, 50, 55, 60, 65.

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, Gér., des tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie. Montréal, le 5 mars 1850.

LIBRAIRIE ET RELIURE.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.

Le Soussigné offre ses plus sincères remerciements aux MM. du Clergé et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et profite de cette occasion pour solliciter de nouveau ce même patronage. Il tient en mains un bon assortiment de livres d'Eglise, richement reliés en velours, agrafés, aux coins dorés, et une grande variété d'autres livres gautrés, dorés sur tranche, TELS QUE

Formulaire de prières Paroissien Romain Imitation de Jésus-Christ Chemin de la Croix Visites au St. Sacrement Miroir des Ames Mois de St. Joseph Ange Conducteur Journée du Chrétien Pensez-y-bien Paroissien des Demeiellés Imitation de la Ste. Vierge Mois de Marie Images grandes et petites.

Aussi tous les livres en usage dans les Ecoles Chrétiennes, papier, plumes, encre, cire, oumbes, crayons, ardoises, etc. Le tout à très-bas prix. Z. CHAPLEAU. Montréal, 27 décembre 1850.

SOURCES DE PROVIDENCE.

M. ST. GERMAIN qui conduit l'établissement des BAINS D'EAU MINÉRALE dans le nouveau Village de Providence, dans la paroisse de St. Hyacinthe, informe le public que son établissement sera ouvert au PREMIER JUIN prochain, et il pensionnera à son Hôtelier pour un prix modéré. St. Hyacinthe, le 17 mai 1850.

ATTENTION!

AVERTISSEMENT.

A l'Evêché, à la Prévêché et dans toutes les Librairies Catholiques de cette ville,

NEUVAINES POUR SE PRÉPARER A LA FÊTE DE LA NAISSANCE

De Notre-Seigneur Jésus-Christ

Par le R. P. MEZZARELLI, de la C. de J. traduit de l'Italien, d'après la dernière édition de Rome. PRIX: 2s. 6d. LA DOUZAINES. Montréal, 2 novembre 1851.

NECTOR L. LANGEVIN.

AVOCAT. BUREAU, coin des rues St. Vincent et Ste. Thérèse au-dessous de l'établissement de la Minerve. Montréal, 8 novembre 1850.

BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation des BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES, qu'ils ont maintenant en vente un assortiment considérable de livres, publiés avec approbation de plusieurs Archevêques de France et bien propres à répandre le goût de la lecture dans les campagnes. Les collections suivantes sont surtout dignes de leur attention: Bibliothèque de la jeunesse, format 18°, cartonné, 100 volumes dans la collection pour £3 0 0; Bibliothèque instructive et amusante, format in-18, 160 volumes solidement cartonnés en 130 volumes pour £6 5; Et enfin: Bibliothèque catholique de Lille, format in-18°, 460 volumes solidement cartonnés en 215 volumes, pour la collection £10 0 0. Des catalogues de ces différentes collections seront donnés gratuitement à ceux qui en feront la demande. E. R. FABRE ET Cie, Rue St. Vincent, No. 3. Montréal, le 9 juillet 1850.

AUX COMMISSAIRES D'ECOLLES.

M. R. C. H. ARRIVÉ depuis peu de jours de San-Francisco, (Californie) désire trouver une place d'INSTITUTEUR, il a déjà tenu une école élémentaire dans le district de Québec où plusieurs années pendant l'espace de deux ans. S'adresser à M. Louis Plamondon, marchand, rue St. Paul, No. 122. Montréal, 27 septembre 1850.

CONDITIONS:

On ne s'abonne pas pour moins d'un semestre. Les abonnés qui veulent retirer leur souscription, doivent en donner avis un mois avant l'échéance du semestre ou de l'année courante, à moins d'une convention qui en dispense.

TAUX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1re insertion, £0 2 0; Chaque insertion subséquente, 0 0 7; Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, 0 3 6; Chaque insertion subséquente, 0 0 11; Au-dessous de dix lignes, (1re insertion) chaque ligne, 0 0 4; Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1; L'on traite de gré à gré, pour les annonces fréquentes ou qui doivent paraître longtemps. Les annonces non accompagnées d'ordre seront publiées jusqu'à avis contraire.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

MONTRÉAL, MM. E. R. Fabre et Cie., Libraires, Trois-Rivières, Val. Guillet, Gér., N. P. Québec, L. Gilj, Pire., V. Ste. Anne, M. P. Pilote, Pire. Direct. Rivière du Loup, M. J. Baribeau. St. Athanase, M. J. Daclier. Bureau de Rédaction: Maison d'École près de l'Evêché, coin des rues Mignonne et St. Denis.

JOSEPH LAROCQUE, PRÊTRE, Rédacteur-en-Chef (Evêché de Montréal.) IMPRIMEUR JOSEPH RIVET Coin des rues Mignonne et St. Denis.

MONTREAL, VENDREDI, 26 SEPTEMBRE 1851.

Le travail prolongé qu'exigent de nos ouvriers typographiques des dispositions nouvelles à prendre ainsi que l'arrangement de tout notre matériel d'imprimerie, nous font un devoir de remplacer pour aujourd'hui le format accoutumé des *Mélanges* par un feuilleton supplémentaire contenant les nouvelles des derniers arrivages. Nous reprendrons mardi la publication régulière de notre feuille, dont le prochain numéro marquera le début dans sa onzième année d'existence.

Nouvelles de Rome.

Exécution d'un soldat du régiment pontifical. — Nouvel attentat de la démagogie. — Les négociations de Turin avec le Saint-Siège et Lord Palmerston. — La fête de l'Assomption à Rome.

Les extraits suivants sont fournis par une lettre de Rome à la date du 20 août.

Le 18 août, un soldat du 2^e régiment pontifical, nommé Serafini, a été fusillé à six heures du matin, hors de la porte Portese. Le crime qui l'a conduit au supplice remonte à plusieurs mois. En compagnie de quatre autres soldats, il avait assassiné un de ses camarades. Deux de ses complices ont été condamnés aux galères à perpétuité, et deux à vingt années de la même peine. Le crime avait été commis dans la Romagne; mais la cause avait été portée à Rome en appel. C'est pour cela que l'exécution a eu lieu à Rome.

— Il y a à Rome un respectable ecclésiastique, député par la Cour de Parme, pour traiter avec le Saint-Siège certaines questions religieuses, M. le Chanoine Marsolini, moins vénérable encore par son âge que par toutes les qualités qui font les bons prêtres et les hommes d'un commerce aussi sûr qu'agréable. Eh bien! la démagogie n'a pas rougi de mettre sa main barbare sur ce vieillard et de le faire expirer presque sous les coups.

Dans la soirée du mercredi 13 août, M. le chanoine Marsolini rentra à son domicile, situé rue du Gesù, accompagné de son domestique. Arrivé rue Piè di Marmo, à quelques pas seulement de la maison qu'il habite, il est, à l'improviste, assailli par quatre misérables armés de gros bâtons. Un coup violent, accompagné des injures les plus grossières, le frappe à la tête et l'étend par terre. Son domestique veut se porter à sa défense; il est également terrassé, et ce n'est qu'après avoir accablé de coups leurs deux victimes que ces misérables s'éloignent. Quatre contre un vieillard, contre un prêtre, le soir, au coin d'une rue, c'est véritablement digne de sauvages, c'est là un des actes les plus odieux dont la démagogie se soit souillée à Rome dans ces derniers temps!

— Il y a de nouveaux motifs de penser que les prétendues négociations de Turin avec le Saint-siège ne sont pas très-avancées. Le langage de lord Palmerston au Parlement anglais confirme d'ailleurs cette manière de voir. Tant que le ministère persécuteur de la Grande-Bretagne fera l'éloge du cabinet piémontais, c'est un signe évident que la réconciliation avec Rome n'est pas en bonne voie. Il ne faudrait pas s'étonner que l'inspiration britannique poussât le gouvernement piémontais à de nouveaux actes d'hostilité contre l'Église et contre le Saint-Père. Le fait est qu'il y a recrudescence d'attaques et d'injures contre le gouvernement pontifical dans tous les journaux ministériels du Piémont. Semble-t-il un jeu pour cacher le rapprochement et faire arriver sans bruit la réconciliation? En tous cas, la tactique est passablement scandaleuse, et la presse conservatrice du Piémont est digne de tous les éloges et même de toutes les subventions du ministère britannique.

— La fête de l'Assomption s'est passée admirablement. La ville était illuminée dans les soirées du 14 et du 15. Le Saint-Père a assisté, selon son usage, à la chapelle qui s'est tenue dans la basilique de Sainte-Marie-Majeure, et il a donné ensuite, du haut de la loge, la solennelle bénédiction *urbi et orbi*. Deux bataillons français étaient rangés en bataille sur la place, et deux pièces d'artillerie française ont tiré les salves accoutumées. Malgré une chaleur accablante, une foule nombreuse s'était rendue à la cérémonie.

NOUVELLES D'EUROPE.

ANGLETERRE. — L'*Africa*, après une traversée d'environ dix jours et demi, est arrivé le 24 à New-York, ayant à son bord 144 passagers outre une cargaison considérable. Suit un sommaire des nouvelles de cet arrivage que transmet une dépêche télégraphique du même jour.

COMMERCE. — A la date du 12 septembre, les blés et la fleur étaient en plus grande demande sur les marchés de Liverpool, malgré l'état favorable de la température pour l'achèvement des récoltes. Les patates avaient abondé aux ventes par suite de l'exiguïté qu'en devait offrir la récolte de 1851, selon certains rapports.

La reine continue ses excursions à courtes journées à travers les montagnes d'Ecosse.

Les recettes obtenues le 11 septembre au *Palais de Cristal* se sont montées à £2,627, et le chiffre des visiteurs à 14,800.

Un défi pour 100 guinées a été porté à M. Stevens pour une course avec son yacht *l'America*.

La guerre se continue dans la Caffrie. Les opérations se poursuivent sur la rivière Plate.

Le commerce à Manchester est presque inactif.

FRANCE. — Le gouvernement français s'alarme de la découverte d'une conspiration (déjà annoncée) ourdie au sein de la capitale par des émissaires de l'étranger.

Cette conspiration est présumée avoir été feinte pour rendre plus favorable la cause de Louis-Napoléon qui témoigne plus d'anxiété à mesure que l'on approche de 1852. Mais la police en a fait une affaire ridicule en opérant une *razzia* au milieu de 150 marins allemands dont quatre ont été immédiatement relâchés.

L'aspect des affaires ne cesse pas d'être encourageant.

Tous les étrangers qui arrivent à Paris dans l'intention d'y séjourner, sont tenus de se procurer sous trois jours un *permis* à cet effet. Cet arrêté ne s'applique pas aux voyageurs munis de passe-ports et qui ne se proposent pas d'y demeurer.

Le gouvernement avait transmis au commandant de l'escadre française aux Antilles, l'ordre de se porter au secours de Cuba contre l'invasion américaine.

D'après les derniers avis reçus du Brésil, les hostilités entre ce royaume et Buenos-Ayres devaient commencer le 13 septembre.

ALLEMAGNE. — Le traité conclu entre la Russie et l'Autriche concernant la navigation sur le Danube, a été renouvelé.

HONGRIE. — De nombreuses arrestations ont eu lieu le 13 août à Pesth en conséquence de l'exhibition publique d'une statue reproduisant les traits des Kossuth.

ESPAGNE. — Les journaux de Madrid annoncent la convocation des Cortez pour le commencement de novembre. La nouvelle de la réapparition de la fièvre jaune à O'Porto est contredite.

P. S. — La conspiration de Paris, que semble révoquer en doute l'auteur de la dépêche qui précède, est relatée avec détail dans une correspondance ministérielle de Paris du 4 septembre, publiée par le *Journal de Québec* et dont nous extrayons ce qui suit:

« Un vaste complot contre la sûreté intérieure et extérieure de l'état, ayant des ramifications à l'intérieur et à l'extérieur de la France, vient d'être découvert. La police est occupée en ce moment à mettre à exécution les mandats d'amener lancés par la justice contre les principaux complices.

« Voici les renseignements que nous avons pu nous procurer sur ces nouvelles menées:

« Grâce à la vigilance incessante de M. le préfet de police et à l'activité de son administration, on savait depuis quelque temps que le comité central européen, dirigé par MM. Ledru-Rollin et Mazzini, était en rapport, par l'intermédiaire d'un comité central organisateur allemand siégeant à Londres, avec un autre comité allemand siégeant à Paris. Un nommé Meyer, délégué ou chargé d'affaires du comité organisateur de Londres, était venu transmettre au comité de Paris les ordres et les instructions émanant des deux comités de Londres.

« D'un autre côté, un nommé Maillard, avocat, ancien secrétaire de Ledru-Rollin, s'était chargé, pour le compte de ce dernier, d'organiser dans Paris une société insurrectionnelle prête à prendre les armes à un signal donné par le comité central de Londres. — Bientôt à l'aide d'une propagande active, le citoyen Maillard parvenait à former un noyau de société qui se mettait en relation avec les départements, et se trouvait assez en mesure pour al-

ler prendre, il y a peu de jours, les dernières instructions de M. Ledru-Rollin.

« C'est au retour de cet émissaire à Paris que M. le préfet de police a cru devoir prévenir la justice qu'il était temps de mettre un terme à toutes ces menées et qu'il a décerné des mandats d'amener contre les coupables.

« M. le préfet de police a fait également opérer des perquisitions au siège de la *Voix du Proscrit*, rue Montmartre, 164.

« De son côté, un juge d'instruction de Paris a décerné un mandat à l'effet de faire des perquisitions dans les bureaux du journal le *Proscrit* à Saint-Amand (Nord), et d'arrêter tous les individus signalés comme affiliés au complot.

« 47 arrestations ont été opérées à l'heure qu'il est à Paris et d'autres mandats d'amener lancés par M. le préfet de police, sont en-train d'être mis à exécution.

« Tous les individus arrêtés ont été conduits immédiatement dans la prison de Mazas.

« Toutes ces différentes opérations ont été, dit-on, si habilement préparées et si énergiquement conduites par l'administration de la police, que toutes les instructions ont été simultanément exécutées à la lettre.»

ARRIVAGES PLUS RÉCENTS.

Le steamer *Washington* est arrivé hier à New-York ayant accompli en moins de 13 jours le trajet de Southampton à cette dernière ville. Les nouvelles qu'il apporte, de quatre jours plus récentes, ne sont pas dépourvues d'intérêt. Nous en abrégons le détail.

Le mardi, 9 septembre, la recette à l'Exhibition de Londres, s'est élevée à £2,750.

Les Lords de l'Amirauté ont annoncé la mise sur pied d'une nouvelle ligne de steamers qui voyageront alternativement d'Angleterre à la côte occidentale d'Afrique.

Les avis reçus du Cap de Bonne-Espérance apprennent qu'à l'époque du 1^{er} août les rapports de la guerre transmis des frontières, étaient loin d'être satisfaisants.

Sir Harry Smith (qui y dirige les opérations militaires) n'avait fait aucun progrès dans le mois qui a précédé. Pendant ce temps, les Caffres et les Hottentots se répandaient dans les provinces de l'Est et pénétraient dans les établissements que l'on avait crus à couvert de cette invasion.

Peu avant le départ du steamer, la nouvelle parvint au Cap d'une attaque effectuée contre un détachement anglais entre les forts Grahamstown et Beaufort, par suite de laquelle cinq soldats furent tués par les Hottentots rebelles.

Des patrouilles furent de suite envoyées, mais on ignore quel succès elles ont obtenu.

C'est dans le même temps que Sir Harry Smith tenait en respect l'ennemi sur la frontière que les Hottentots et les Caffres opéraient une diversion à l'intérieur.

Un correspondant du Cap écrit au *London Times*, à la date du 1^{er} août, que le major Warden avait été défait. Les Caffres sont parvenus dans un rayon de cinq milles de Litenhag, c'est-à-dire, qu'ils ont porté la guerre au cœur de la colonie.

Le steamer *Herman* avait appareillé pour Londres, d'où il devait faire voile pour l'île Maurice afin d'y prendre le 12^e régiment destiné à renforcer les troupes à la disposition du commandant des forces au Cap.

DECEDEE :

En cette ville, mardi, le 23 du courant, après une maladie de douze heures, Dame Emilie Tavernier, âgée de 51 ans, 7 mois 3 jours, et Mère Supérieure de l'Azile de la Providence de Montréal. Fondatrice de cette institution bienfaisante, elle possédait les qualités propres à la position spéciale où le désir profond du bien l'avait appelée. Sa mort, aussi prompt que qu'inopinée, fait naître les regrets les plus légitimes, et sera longtemps déplorée. Hier ont eu lieu ses funérailles à l'église de la Providence. A l'issue de la cérémonie funèbre, ses restes ont été déposés dans une voûte latérale de l'église.

P. S. Nous publierons prochainement une note biographique sur cette vertueuse Dame.

BANQUET

OFFERT A L'HON. L. H. LAFONTAINE.

AVIS.

LES personnes qui désirent souscrire au BANQUET qui doit être offert à l'HON. L. H. LAFONTAINE, MERCREDI prochain, le 1^{er} OCTOBRE, trouveront des Listes de Souscription aux Bureaux du *Pilot* et de la *Minerve*, à la Chambre des Nouvelles de la Grande Rue St. Jacques, et au magasin de Messieurs J. L. BEAUDRY & CIE.

HECTOR L. LANGEVIN,

Secrétaire.

N. B. — C'est à *St. Lawrence Hall*, Grande Rue St. Jacques, à 6 heures du soir, que le Banquet aura lieu. Montréal, 25 sept. 1851.